



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 5 septembre 2017 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Étaient présents aux délibérations messieurs les conseillers et madame la conseillère :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- |
| 2- Vanessa Daigle | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Dannie Mercier est absente.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-17-125

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : VANESSA DAIGLE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 5 septembre 2017 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Analyse-Octroi du contrat des travaux de pavage sur le réseau routier
5. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
6. Paiement des soupers pour les personnes qui travailleront le jour du vote par anticipation et du scrutin
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de question (s)

10. Levée de la séance

ADOPTE

NO-17-126

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 7 août 2017, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-17-127

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE
L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYE PAR : VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'août 2017 totalisant 94 718,35\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine du 31 au 35, totalisant 12 495,84\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	3 231,17\$
MRC Quote-parts	27 359,50\$
Voirie	30 924,43\$
Eau potable	1 720,10\$
Déchets domestiques	6 360,81\$
OTJ	122,07\$
Projet FDT	14 730,23\$
Remises gouvernementales	5 094,84\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés) pour le mois d'août 2017.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Mégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-17-128

**ANALYSE-OCTROI DU
CONTRAT DES TRAVAUX DE
PAVAGE SUR LE RÉSEAU ROUTIER**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RESOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres public (SEAO) pour un contrat de pavage sur le réseau routier de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande;

Attendu que la municipalité a reçu une (1) soumission suite à cet appel d'offres public;

Attendu que suite à la réception de la soumission, une analyse a été faite et elle est jugée conforme;

Pour ces raisons, les membres de ce conseil accordent le contrat « Travaux de pavage sur le réseau routier » à Pavage Centre Sud du Québec Inc. au montant de 350 000\$ taxes incluses.

ADOPTE

NO-17-129

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RESOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ou les chemins pour un montant subventionné de 40 000\$, conformément aux exigences du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTE

NO-17-130

**PAIEMENT DES SOUPERS POUR LES
PERSONNES QUI TRAVAILLERONT
LE JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION
ET DU SCRUTIN**

PROPOSÉ PAR : VANESSA DAIGLE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

ET RESOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent qu'un montant approximatif de 200.00\$ soit alloué pour les soupers des personnes qui travailleront le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin pour les élections du 5 novembre 2017.

ADOPTE

NO-17-131

CORRESPONDANCE

Aucune

NO-17-132

VARIA

Aucun

NO-17-133

PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets

NO-17-134

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

ET RESOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 16.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.